

Pour l'usage du français en science

Un travail de terminologie en sciences physiques

S'il est clair que l'écriture d'articles originaux dans une langue commune – aujourd'hui l'anglais – est nécessaire dans un contexte d'échanges au niveau international, cette note est un plaidoyer pour ne pas perdre l'usage du français en sciences qu'une culture classique, que nous avons reçue en français pour une majorité d'entre nous, encourage. Voici une étape nécessaire.

L'introduction d'un vocabulaire nouveau accompagne souvent une découverte. Mais cela n'a conduit que rarement à la recherche d'équivalents français des mots nouveaux qui accompagnent cette découverte et qui seraient pourtant utiles pour une plus large audience. Cela est regrettable. Que dire des inventions de mots nouveaux par des non-francophones ? Les mots *informatique* et *logiciel* ont été de telles créations de mots nouveaux, des néologismes. On cite le groupe de travail en terminologie créé par Étienne Wolff, François Jacob et Jacques Monod pour définir un vocabulaire français qui accompagne leur recherche à l'Institut Pasteur. Dans l'histoire récente, des physiciens comme Jacques Friedel et Pierre-Gilles de Gennes ont eu ce même souci terminologique. Ludwik Leibler, inventant récemment une nouvelle classe de matériaux polymériques autoréparants, évoque son souci dans la recherche d'un néologisme qui qualifie sa découverte, les *vitrimères*. Comme le souligne le début du présent article, il y a un risque d'appauvrissement culturel qui, bien sûr, ne touche pas seulement les sciences exactes.

Une action nationale est conduite auprès de la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)*, qui concerne l'enrichissement de la langue française. Celui-ci porte sur le vocabulaire des sciences et techniques, mais pas exclusivement. Une vingtaine de commissions, récemment rebaptisées *groupes d'experts*, travaillent pour cet enrichissement du vocabulaire par des propositions qui accompagnent les faits nouveaux des sciences, de la technique et de la société.

Leurs néologismes sont examinés par une *Commission d'enrichissement de la langue française* (qui a remplacé depuis le 25 mars 2015 la *Commission générale de terminologie et de néologie*⁽¹⁾), composée d'une dizaine de membres externes nommés et de responsables permanents. Nous en faisons partie depuis un bon nombre d'années, et nous examinons à notre tour les propositions, pour les prendre en compte et les compléter. À la suite de notre travail et d'un examen par l'Académie française, elles seront validées (en particulier, dans le *Journal Officiel* et sur le site de France Terme⁽²⁾). Ce travail en équipe autour de la terminologie et de la néologie peut être passionnant. Nous y avons souvent comme point de repère ce qui se fait au Canada francophone⁽³⁾.

Tout à fait paradoxalement, le domaine des *sciences physiques* n'a pas de groupe d'experts. Une commission *chimie et matériaux* examine une partie du vocabulaire concerné, mais une vision physique en est souvent absente. Le manque de participation des physiciens couvrant des domaines d'intérêt divers est sensible.

Si vous êtes intéressé par cette démarche et que vous pensez pouvoir y être utile, nous vous proposons de participer à la constitution d'un groupe (avec Marc Lachièze-Rey), qui pourrait prendre appui sur la Société Française de Physique.

Étienne Guyon (guyon@pmmh.espci.fr), Laboratoire PMMH, ESPCI
Michel Petit (michel.petit@m4x.org), Académie des sciences

(1) https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_spécialisée_de_terminologie_et_de_néologie

(2) www.culture.fr/franceterme

(3) www.btb.termiimplus.gc.ca

